

# BILAN ET ÉVOLUTION DE L'ALTERNANCE DANS LA BRANCHE DE LA MÉTALLURGIE EN 2022

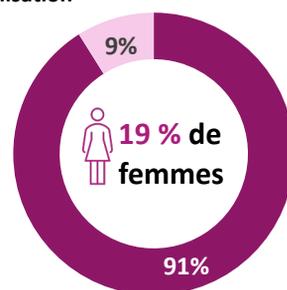
## BRETAGNE

**2 560 alternants dans 796 établissements de la branche sont formés dans 86 organismes de formation de la région**

Évolution du flux d'entrées et du stock d'alternants dans la branche de la métallurgie



Contrats de  
professionnalisation



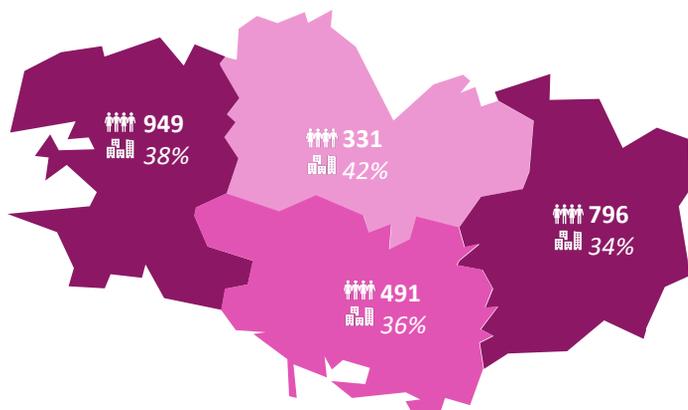
Contrats  
d'apprentissage

La région Bretagne a connu une **croissance continue de ses effectifs d'alternants depuis 2019** (+44% en stock). La branche connaît une **accélération particulièrement marquée des entrées en alternance depuis 2021** dans un contexte de reprise post-crise sanitaire et de **déploiement des aides au recrutement d'alternants**. La hausse des entrées en alternance, entre 2021 et 2022, de la région est légèrement inférieure au niveau national avec une **augmentation de 4% contre 7%**.

Les alternants sont autant représentés dans la région qu'au niveau national. Ils pèsent 4,7% des effectifs salariés dans la région et 4,7% en France. La répartition départementale des alternants est **très proche de celle des effectifs salariés**.

Nous pouvons en revanche noter des **écarts significatifs, entre les départements, sur la part d'établissements employeurs d'alternants** (de 42% à 34%).

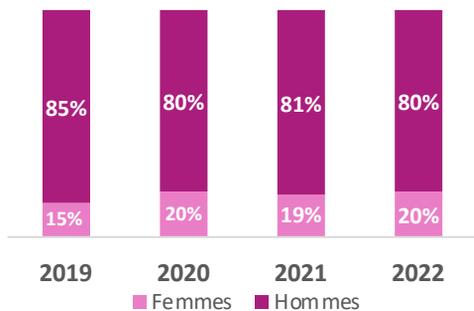
Entre 2021 et 2022, il est intéressant de noter que tous les départements ont connu **une hausse de la part d'établissements employeurs d'alternants**.



👤 Nombre d'alternants — +  
🏢 Part d'établissements employeurs d'alternants

## Une proportion grandissante de femmes parmi les alternants

### Évolution des entrées en alternance par genre



La **part des femmes** parmi les alternants sous contrat au 31 décembre 2022 (20%) est **moins élevée** que la **proportion des femmes** parmi les **salariés** de la branche dans la région (22%). Même si la **part des femmes** parmi les **nouveaux alternants** a **augmenté** **signifiquement** entre 2019 et 2020 (+33%) elle est stagnante depuis.

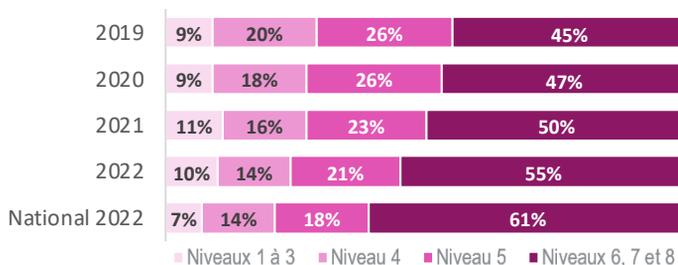
## Des alternants visant des niveaux de qualifications de plus en plus élevés

Un **mouvement de montée en qualification** global est observé depuis 2019. Le **transfert de formations en voie scolaire sur des niveaux bac+4/5 vers des contrats d'apprentissage** explique cette hausse des niveaux de qualification visés par les alternants.

La **différence de niveau visé selon le genre** est **particulièrement marquée**

au niveau régional sur les entrants de l'année 2022 (66% des femmes visent un niveau 6, 7 ou 8 contre 53% des hommes). Il existe également un **écart marqué selon le type de contrat**. Ainsi dans la région **52% des contrats de professionnalisation sont sur des niveaux 3 et 4** contre 20% des contrats d'apprentissage. L'accessibilité des CQP aux seuls contrats de professionnalisation explique ce phénomène.

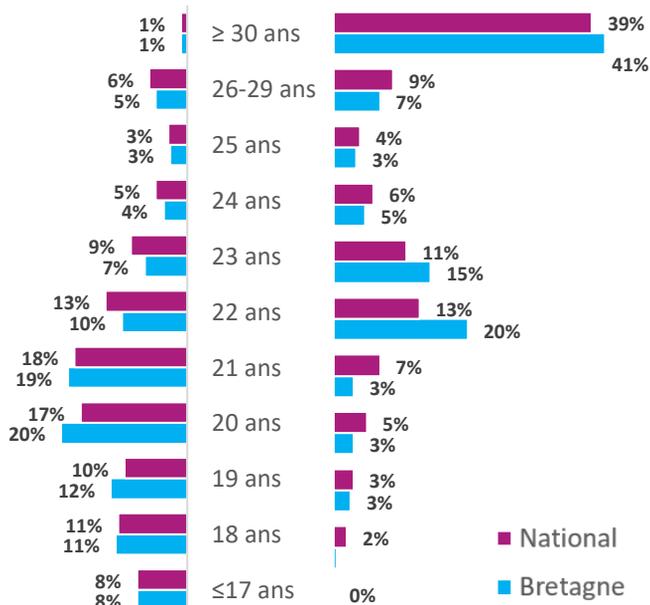
### Évolution du niveau visé par les alternants selon leur année de démarrage



## Un âge moyen qui augmente avec la hausse des niveaux de qualification

### Contrats d'apprentissage

### Contrats de professionnalisation



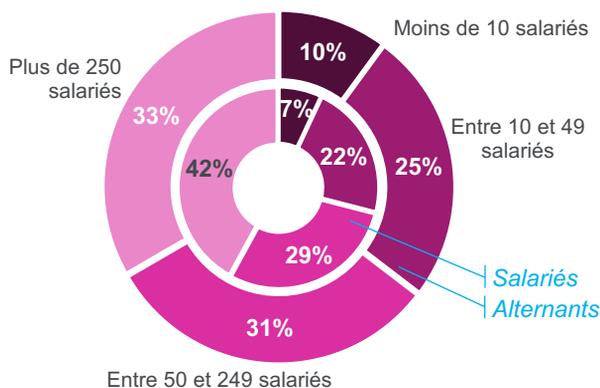
Les plus de 19 ans **représentent 71%** des alternants dans la métallurgie au sein de la région contre **74% au niveau national**. Ceci est notamment dû à la plus forte proportion d'alternants de niveaux inférieurs au niveau 6 dans la région Bretagne.

À titre de comparaison, les alternants de plus de 19 ans représentent 87% en Île-de-France et 63% en Pays de la Loire.

## 37% des établissements<sup>(1)</sup> de la région emploient au moins un alternant

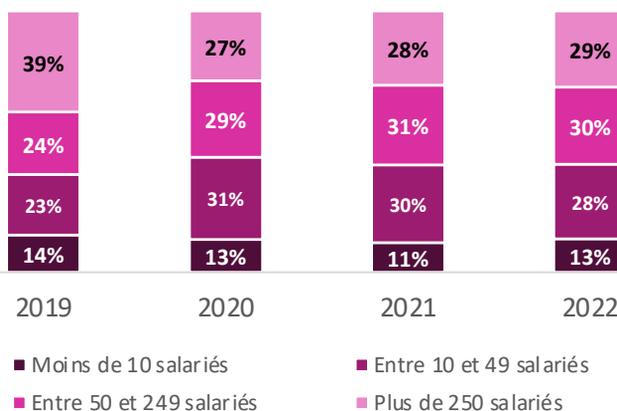
La proportion d'établissements<sup>(1)</sup> employeurs d'alternants dans la région a augmentée de 3 points entre 2021 et 2022. Elle est **supérieure à la proportion nationale (35%)**. Si l'on compare à d'autres régions, **ils sont 42%, en Pays de la Loire à employer au moins un alternant** alors qu'ils sont **28% en Île-de-France**.

### Répartition des alternants sous contrat au 31/12/2022 et des salariés de la branche selon la taille des établissements employeurs (stock)



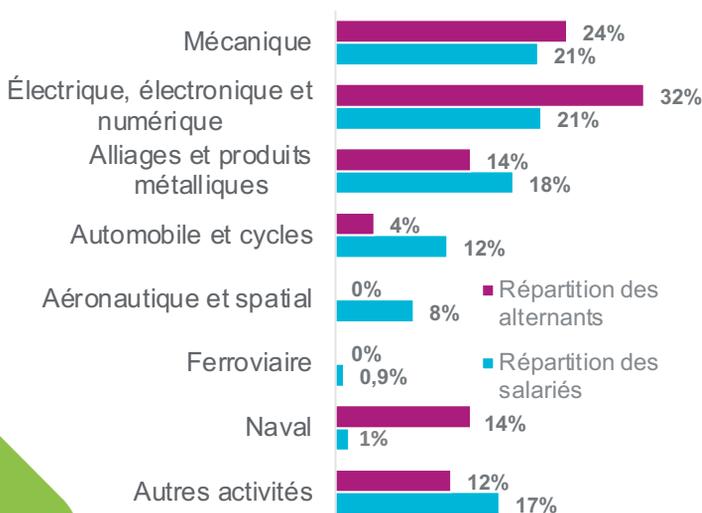
On observe que les établissements de plus de **250 salariés** ont tendance à employer **moins d'alternants (33%)** que la **part d'effectif salarié qu'ils représentent (42%)**. La situation est inverse pour les établissements de **moins de 10 salariés** (10% d'effectif alternant pour 7% d'effectif salariés).

### Évolution de la répartition des alternants selon la taille des établissements employeurs (par année d'entrée en alternance - flux)



Entre les années **2020 et 2022**, nous observons une répartition plutôt stable **des alternants au sein des différentes tailles d'établissements de la branche**. Toutefois, l'année **2020** avait marqué un **transfert des alternants des établissements de plus de 250 salariés (de 39% à 27%)** vers les établissements de **moins de 250 salariés**.

### Répartition des alternants selon le secteur des établissements employeurs



Lorsque l'on regarde la **répartition des alternants de la région selon le secteur**, nous pouvons noter des **déséquilibres importants avec la répartition des salariés**. L'écart le plus important concerne le secteur **Electrique, électronique et numérique** qui emploie **21% des salariés et 32% des alternants**. Ces **ordres de grandeur se retrouvent également au niveau national, mais de manière moins marquée**.

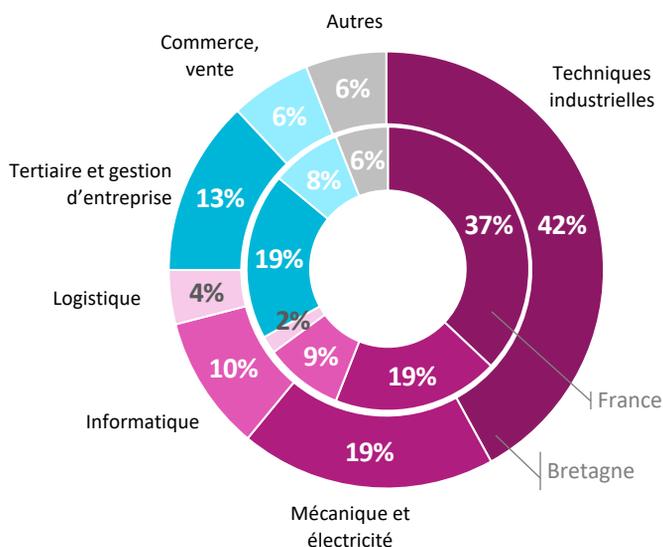
Il est difficile d'établir un portrait-robot de l'entreprise qui embauche des alternants sur la base de critères de taille d'entreprise ou de secteur d'activité. Il ressort que **l'embauche d'alternants repose plus sur une culture d'entreprise et sur un engagement des dirigeants**.

<sup>(1)</sup> Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement rattachée à l'entreprise. Une entreprise est constituée d'autant d'établissements qu'il y a de lieux différents où elle exerce son activité.

## 15% des organismes de formation (13) forment 80% des alternants

Au niveau national, l'effet de concentration est plus marqué que dans la région puisque 13% des organismes de formation forment 80% des alternants. Dans le top 3 des organismes régionaux, nous retrouvons le Pôle formation UIMM Bretagne (39,5%), l'Université de Rennes (4%) et l'AFTEC (3,8%).

Répartition des alternants selon la spécialité de formation dans la région et en France

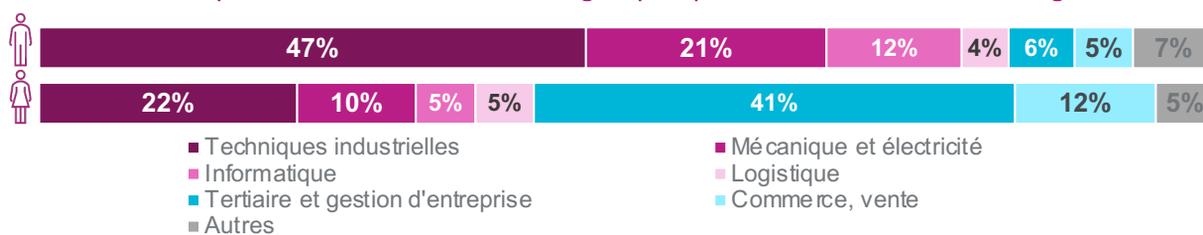


La répartition départementale des organismes fait ressortir un **effet de concentration sur l'agglomération rennaise**. Nous retrouvons ainsi 27% des organismes dans l'Ille-et-Vilaine pour 31% des alternants.

Contrairement au niveau national (46 %), les **certifications de branche constituent une faible proportion des contrats en alternance (28 %)**.

Si les spécialités cœur de métiers et interindustrielles représentent 75% des alternants, il est important de noter que les **spécialités suivies sont très genrées**. Ainsi **42% des alternantes suivent des spécialités industrielles**.

Répartition des alternants de la région par spécialité de formation selon le genre



Retrouver l'ensemble des livrables sur [www.observatoire-metallurgie.fr](http://www.observatoire-metallurgie.fr)